

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 1^{er} septembre 2020 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : Aucun

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h35 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 1^{er} septembre 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
Mme Annie Dussault, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique : Aucun

Est absent : Aucun

1. ORDRE DU JOUR

2020-09-114

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 11 août 2020;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Éclairage municipal rue Des Cerisiers;
8. Élections municipales;
9. Déneigement bureau municipal;
10. Éclairage au DEL Usine;
11. Questions de l'assemblée;
12. Affaires nouvelles;
 - 12.1 Cooptel téléphone IP;
13. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AOÛT 2020

2020-09-115

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 août 2020;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 août 2020, et que le procès-verbal du 11 août 2020 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

M. Chapdelaine s'informe pour les travaux à compléter sur son terrain suite aux travaux qui ont eu lieu sur la rue Beauregard en 2019.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2020-09-116

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 16 août 2020, telle que modifiée, pour un montant de 30 080.63\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202000196 à #202000218), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Éric relate la rencontre qui s'est tenue pour le comité de voirie. Les municipalités membres de l'entente de voirie se disent satisfaites du déroulement de la première année. Les objectifs pour la deuxième année ont aussi été fixés.

Le conseil souhaite que le CCU se rencontre le plus tôt possible pour discuter des divers points liés à l'urbanisme.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. ÉCLAIRAGE MUNICIPAL RUE DES CERISIERS

2020-09-117

Attendu qu'il serait recommandé d'ajouter trois lampadaires de rue sur la rue Des Cerisiers;

Attendu que le coût pour l'installation d'un lampadaire est d'environ 1 800\$ à 2 000\$;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité procède à l'installation de trois lampadaires au DEL sur la rue Des Cerisiers;

Que l'emplacement proposé pour l'implantation des lampadaires soit validé par le conseil avant de procéder aux travaux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. ÉLECTION MUNICIPALE

2020-09-118

Attendu que les postes de conseiller #1 et #5 sont vacants depuis respectivement décembre 2019 et octobre 2019;

Attendu que le poste #5 a été mis en élection à deux reprises;

Attendu que le poste #1 a été mis en élection une fois;

Attendu que la municipalité souhaite combler ces postes;
Attendu que des citoyens ont manifesté un intérêt pour les postes vacants;

Attendu qu'une demande d'autorisation doit être déposée au MAMH pour le déclenchement d'élection pour les postes de conseillers vacants;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité demande l'autorisation au MAMH de déclencher de nouvelles élections pour les postes de conseiller #1 et #5;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. DÉNEIGEMENT MUNICIPAL

Ce point de l'ordre du jour est reporté jusqu'à l'obtention de soumissions supplémentaire.

10. LUMIERES DEL USINE

2020-09-119

Attendu que le locataire de l'usine souhaiterait que la municipalité change l'éclairage de l'usine pour un éclairage au DEL;

Attendu que le locataire propose de participer aux coûts d'achats et d'installation des nouveaux équipements;

Attendu que le locataire propose que la municipalité défraie les coûts d'achat des luminaires au DEL sur deux ans, à savoir 3 512.50\$ plus taxes par année;

Attendu qu'une subvention de 2 500\$ pourrait-être obtenue pour l'acquisition de ces équipements;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la Municipalité accepte la proposition d'achat des luminaires au DEL;

Que la municipalité s'engage à payer un montant de 7 025\$ sur deux ans à raison de 3 512.50\$ par année pour l'achat des équipements.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées sur l'octroi du contrat de déneigement des chemins municipaux.

12. AFFAIRES NOUVELLES**12.1 Cooptel téléphone IP**

2020-09-120

Attendu que le système de téléphonie de la municipalité ne sera plus soutenu par Cooptel à partir de 2021;

Attendu que la municipalité a reçu une proposition pour la téléphonie IP de Cooptel;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que la Municipalité accepte la proposition de Cooptel pour l'implantation de la téléphonie IP avec une entente de 60 mois;

Que la municipalité s'engage à payer les frais d'installation de 357.71\$ ainsi que les frais mensuel de 211.07\$;

Que la municipalité désigne M. Derek Grilli, maire et M. François Paquette, directeur général, pour signer l'entente de service ainsi que tout autre document nécessaires.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-09-121

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Claude Jeanson, à 19h49, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général